

# NOUVELLES

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE L'ISLE-JOURDAIN

# Lisloises

N°46 janvier-avril 2025

## DOSSIER

### Une cuisine centrale à leur goût



#### SPORT

Pumptrack : nouvel élan pour le sport  
P 13

#### DOSSIER

Cuisine centrale : une restauration scolaire durable et locale  
P 18 à 20

#### ENVIRONNEMENT

Végétalisation et désimperméabilisation : vers une ville plus verte  
P 23



### HOMMAGE À ANGÈLE THULLIEZ

Élue à L'Isle-Jourdain durant cinq mandats, Angèle était une figure bien connue et appréciée de la commune.

Elle incarnait les valeurs de générosité et de dévouement, offrant à tous une oreille attentive et un soutien sincère. Angèle Thulliez restera à jamais dans les cœurs de tous ceux qui l'ont connue, symbole d'un engagement exemplaire et d'un profond attachement à L'Isle-Jourdain.

Son engagement, son humanité et son amour pour sa commune resteront gravés dans la mémoire collective.



Chères Lisloises, chers Lislois,

Dans un contexte mondial particulier, avec la guerre toujours aux portes de l'Europe, dans un contexte national compliqué et incertain politiquement, 2024 aura été une année qui compte pour notre cité.

Nous avons participé, à notre échelle, à la magnifique réussite des jeux olympiques de Paris, avec plus de 15 000 spectateurs lors du passage de la flamme dans notre commune, le 18 mai.

Le 20 août, nous avons commémoré le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de L'Isle-Jourdain, un affrontement décisif dans la libération du Gers durant la seconde guerre mondiale.

De septembre à novembre, nous avons eu le plaisir de proposer une exposition en hommage à une figure incontournable de la commune, Claude Augé, à l'occasion des cent ans de sa disparition.

Nous avons célébré, le 21 décembre, les 30 ans du Musée d'Art Campanaire.

Je pourrais évoquer bien d'autres rendez-vous de l'année 2024 mais je profite de l'occasion de m'adresser à vous pour remercier toutes les associations et tous les bénévoles qui participent au dynamisme de notre commune.

Mes remerciements s'adressent également au personnel communal qui s'investit pleinement au quotidien dans sa mission de service public et qui a aussi œuvré à l'organisation de nos moments de partage.

Je souhaite aussi remercier les élus de la majorité qui m'entourent pour leur investissement au sein de la municipalité.

Notre ville a su s'adapter aux contraintes : inflation, hausse du coût des matières premières, de l'énergie.

Même si tout cela se stabilise, on ne constate pas de baisse et les budgets des collectivités sont de plus en plus serrés.

Grâce à une gestion rigoureuse du fonctionnement, nous avons pu réaliser les investissements nécessaires au développement de notre ville : aménagement de la voirie au lotissement de Baulac, deuxième tranche de la réhabilitation de notre collégiale, travaux boulevard Carnot afin d'accueillir en 2025 une supérette, début de la réhabilitation de l'ancienne décharge, mise en place de la restauration scolaire pour une ouverture au premier trimestre 2025, réfection de nos voiries rurales et urbaines, pour ne citer que les principaux.

En 2025, notre détermination reste intacte. Nous avons voté le budget en décembre, toujours sans hausse de fiscalité locale.

Nous avons maintenu l'aide au tissu associatif avec un sérieux coup de pouce aux associations caritatives : secours populaire, croix rouge, restos du cœur, associations dont le nombre de bénéficiaires ne cesse de croître.

Nous poursuivons notre politique d'investissement :

La troisième tranche de la collégiale Saint-Martin, la fin des travaux de la restauration scolaire, la décharge du Holl, le complexe sportif du groupe scolaire pour une mise en service en septembre 2025, la végétalisation du centre-ville, la réfection du Carrefour Saint-Bertrand, pour ne citer que les principaux.

Chères Lisloises, Chers Lislois,

Sans plus attendre, j'aimerais, au nom du Conseil Municipal, vous présenter mes meilleurs vœux pour 2025. Que cette nouvelle année vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissement, de réussite professionnelle, sportive, culturelle, de bonheur personnel. Qu'elle soit synonyme d'un quotidien meilleur, notamment pour celles et ceux d'entre vous qui se trouvent dans la souffrance, la peine, les difficultés.

Je voudrais aussi exprimer ma solidarité avec celles et ceux qui luttent contre la maladie, qui sont affectés par le deuil.

J'aimerais également avoir une pensée pour celles et ceux d'entre vous qui ont un lien familial, amical ou affectif avec Mayotte et évidemment avoir une pensée pour toute la population mahoraise.

Chères Lisloises, chers Lislois,

Que 2025 soit jalonnée de nouveaux moments de partage, de solidarité, de fraternité, de convivialité dans notre merveilleuse commune, toujours « accueillante et fidèle », toujours fière de son histoire et pleine de confiance en son avenir.

Que 2025 soit pour vous, vos familles et vos proches une grande et belle année, à la hauteur de vos espérances.



**Francis IDRAC,**  
Maire de L'Isle-Jourdain

#### Nouvelles Lisloises

Magazine d'information de la ville de L'Isle-Jourdain  
Place de l'Hôtel de Ville  
32600 L'Isle-Jourdain

#### Directeur de publication

Francis IDRAC

#### Responsable de la publication

Christophe CERPEDES, Marylin VIDAL

#### Conception et réalisation

Service communication

#### Crédit photos

Élus, associations, service communication, 123RF, Freepik

Impression : imprimerie BCR, Gimont

Tirage : 5 000 exemplaires. Sur papier issu de forêts gérées de façon responsable et de sources contrôlées

#### Date du dépôt légal : à parution.

La reproduction, même partielle, de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation.

#### Site Internet

www.mairie-islejourdain.fr

#### Facebook

Ville de L'Isle-Jourdain



**La municipalité de L'Isle-Jourdain donne la parole aux nouveaux habitants de la commune afin qu'ils puissent exprimer leur avis sur le cadre de vie de la ville. Merci à eux de nous permettre de diffuser leurs propos.**

**L'Isle-Jourdain : un cadre de vie agréable**

Je réside à L'Isle-Jourdain depuis août 2024, je vis dans la commune en attendant d'acquérir un appartement à Gimont, afin de me rapprocher de mes enfants et petits-enfants. J'apprécie particulièrement les nombreux commerces, tant en centre-ville qu'au Pont Peyrin. Le marché du samedi matin, les équipements de loisirs comme le cinéma, les lacs, la piscine et les sentiers de randonnée sont autant de points positifs. J'apprécie également la diversité des options médicales disponibles, bien que la recherche d'un médecin puisse être compliquée, comme c'est le cas dans de nombreuses régions. Pour moi, L'Isle-Jourdain est une ville vivante, bien que je déplore la propreté de certaines rues, notamment à cause des propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les déjections.

Adrien S.

---

**Vivre à L'Isle-Jourdain : simplicité, tranquillité et convivialité**

Je vis à L'Isle-Jourdain depuis le 3 juillet 2024. Après avoir habité une grande maison à Montauban, j'ai décidé de chercher un logement plus petit lorsque mes enfants ont quitté la maison. J'ai opté pour L'Isle-Jourdain car c'est une ville que j'apprécie énormément : elle offre une belle qualité de vie, et son accès rapide à Toulouse est un atout non négligeable. Je réside dans le quartier de Baulac et ce que j'aime particulièrement ici, c'est l'ambiance. Je m'y sens bien, les gens sont agréables et se parlent facilement. Je trouve cette ville paisible et harmonieuse, et elle me convient.

A. G.

**Retraite à L'Isle-Jourdain : découverte d'une ville agréable et pleine de sourires**

Nous vivons à L'Isle-Jourdain depuis le mois d'octobre. Avant de nous installer ici, nous résidions dans la région bordelaise, et en prenant notre retraite, nous avons décidé de nous rapprocher de nos enfants et petits-enfants. Nous habitons dans le quartier de Saint Agnets, et bien que la ville nous paraissait un peu triste à notre arrivée en hiver, nous avons été agréablement surpris au printemps en découvrant le centre-ville, le château, le lac et le marché. L'Isle-Jourdain est une petite ville à la campagne, pleine de contacts humains, et les habitants sourient beaucoup plus qu'en région bordelaise. C'est une ville que nous trouvons agréable et humaine. Nous avons la chance de pouvoir admirer le paysage et les Pyrénées lorsque le temps est dégagé. Cette petite ville garde un côté village, ce qui nous plaît, même si nous avons remarqué quelques embouteillages à certaines heures de la journée.

Etienne A. et Lauriane G.



**S'installer à L'Isle-Jourdain : entre proximité, renouveau et évolution urbaine**

J'habite à L'Isle-Jourdain depuis juillet 2024. J'ai décidé de m'y installer pour me rapprocher de mon travail et permettre à mes enfants d'accéder plus facilement aux commodités de transport et aux infrastructures sportives. Je réside dans le quartier des Campanes et ce que j'apprécie particulièrement ici, c'est le dynamisme de la ville. L'Isle-Jourdain est en pleine évolution, avec des projets comme le plan de circulation et la végétalisation qui lui apportent un vrai renouveau. Le centre-ville est amusant et propose de nombreuses animations. Pour moi, c'est une ville amicale, où il fait bon vivre. Cependant, je pense qu'il manque encore des pistes cyclables et des chemins piétonniers pour améliorer la mobilité.

Christine B.

---

**L'Isle-Jourdain : praticité et tranquillité au cœur d'un cadre rural**

Je me suis installée à L'Isle-Jourdain depuis moins d'un an, principalement pour la proximité avec mon travail, tout en ayant l'avantage de rester dans un cadre un peu plus rural. Je réside dans le quartier des Poumadères et ce que j'apprécie ici, c'est qu'il y a tout sur place : des commerces, des services médicaux, ainsi que des écoles, collèges et lycées, ce qui est très pratique au quotidien. Selon moi, L'Isle-Jourdain est une ville où règnent la tranquillité et l'accessibilité. Toutefois, je trouve qu'il y a un problème d'incivilités, notamment avec les personnes qui déposent des déchets à côté des colonnes à ordures, malgré une bonne gestion de ces dernières.

Clémence L.

# Qu'est-ce que le service MHL ?

Le service Maintenance et Hygiène des Locaux (MHL) joue un rôle essentiel dans l'entretien des bâtiments publics de la ville, avec une équipe de 25 agents répartis dans différents lieux, en particulier dans les écoles.

Tania, agent du service, explique que son travail consiste à assurer la propreté des classes tous les matins, incluant la désinfection des points de contact et le nettoyage des sols. Depuis l'année dernière, elle et ses collègues ont mis en place une initiative pour rencontrer les enfants et les enseignants, se présentant comme des interlocuteurs directs pour sensibiliser à la propreté. Cette action favorise un plus grand respect des enfants pour leur environnement scolaire, et permet de créer un lien personnel entre les agents et les élèves, en donnant un prénom aux visages souvent invisibles de ces travailleurs de l'ombre.



Evelyne, une autre agent du service, met en avant l'importance du travail effectué pour le bien-être des usagers, qu'il s'agisse des enfants dans les écoles ou du grand public dans les bâtiments administratifs et culturels. Elle insiste sur le fait que la propreté est essentielle pour garantir une qualité de vie agréable et préserver le patrimoine communal. Elle mentionne également des actions de sensibilisation comme les affiches et un projet de boîte à idées pour encourager les usagers à prendre soin des lieux.

Enfin, Mariano, agent en charge des locaux sportifs et des sanitaires publics, souligne les difficultés liées à la négligence de certains utilisateurs, notamment les dégradations ou l'absence de respect des équipements. Malgré ces défis, il est motivé par la reconnaissance et la bienveillance des usagers qui l'encouragent, ainsi que par la satisfaction de contribuer au bien-être collectif de la commune.

## Quelques chiffres clés :

- 26 bâtiments communaux
- 3 écoles élémentaires
- 2 écoles maternelles
- 18 gîtes
- 25 agents de service

La commune de L'Isle-Jourdain en 2024 c'est :

- 177 sanitaires à nettoyer et à désinfecter avec une fréquence adaptée à l'usage.
- 6 800 m<sup>2</sup> de surfaces à nettoyer dans les écoles
- 19 700 m<sup>2</sup> de surfaces dans les bâtiments mis à disposition des lillois

Ainsi, le service MHL œuvre non seulement à maintenir la propreté, mais aussi à éduquer les usagers, notamment les enfants, à respecter leur environnement, contribuant ainsi à une meilleure cohabitation et à un cadre de vie plus agréable.



# ✧ ✧ Cérémonie des Vœux du Maire

Le Maire de L'Isle-Jourdain, Francis Idrac, entouré de son Conseil Municipal a présenté ses vœux pour l'année 2025 lors de la traditionnelle cérémonie de début d'année.

Cet événement, très attendu par les habitants, a été l'occasion pour l'édile de revenir sur les moments marquants de l'année écoulée et de dévoiler les grandes lignes des projets à venir.

En 2024, la commune a été confrontée à plusieurs défis, mais aussi à de nombreuses réussites. Le maire a souligné la résilience et le dynamisme des lisloises et lislois, qui ont permis à la ville de continuer à prospérer malgré les difficultés.



Le maire a également mis l'accent sur l'importance du soutien aux commerces locaux, aux associations et aux écoles. Il a invité les citoyens à continuer à s'impliquer activement dans la vie de la commune, soulignant que c'est ensemble que L'Isle-Jourdain pourra relever les défis de demain.

Pour conclure, Francis Idrac a adressé ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité à tous les habitants, en espérant que l'année 2025 sera porteuse de paix, de réussite et de belles surprises pour chacun.

## Accueil des nouveaux arrivants

Samedi 30 novembre 2024, la commune de L'Isle-Jourdain a organisé sa traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants dans la salle des mariages de la mairie.

Cet événement annuel est une opportunité pour les nouveaux résidents de découvrir leur nouvelle commune et d'échanger avec les élus municipaux, dans une ambiance conviviale.

Au cours de cette réception, Francis Idrac, Maire



de L'Isle-Jourdain, a accueilli les nouveaux Lislois et Lisloises. Son discours a présenté les atouts de la ville, les services municipaux, les nombreuses associations, ainsi que les grands événements et infrastructures culturelles et sportives de la ville. Accompagné de son équipe municipale, il a ensuite profité de ce moment pour répondre aux différentes questions des invités.

Après cette présentation officielle, un buffet a permis aux nouveaux résidents de discuter et de faire connaissance avec les élus.

Ce moment d'échange, à la fois formel et décontracté, témoigne de l'engagement de la municipalité pour créer un lien social fort et faire de L'Isle-Jourdain une ville accueillante et dynamique.

# HISTOIRE D'ARCHIVES : L'HÔTEL DE VILLE

**N**ous serions tentés de penser que notre « petit Capitole » a toujours été situé sur cette place (et que cette place a toujours été là), construit/modifié au fil du temps.

Mais nos archives, constituées de registres, plans cadastraux et autres documents, nous permettent de découvrir une histoire pas aussi linéaire que cela pourrait sembler !

En feuilletant les registres consulaires (ancêtres des registres de délibérations) – conservés aux archives départementales, on peut y lire les contrats de ventes de « l'ancienne maison de ville » et de l'achat de « la maison servant aujourd'hui d'Hôtel de Ville ».

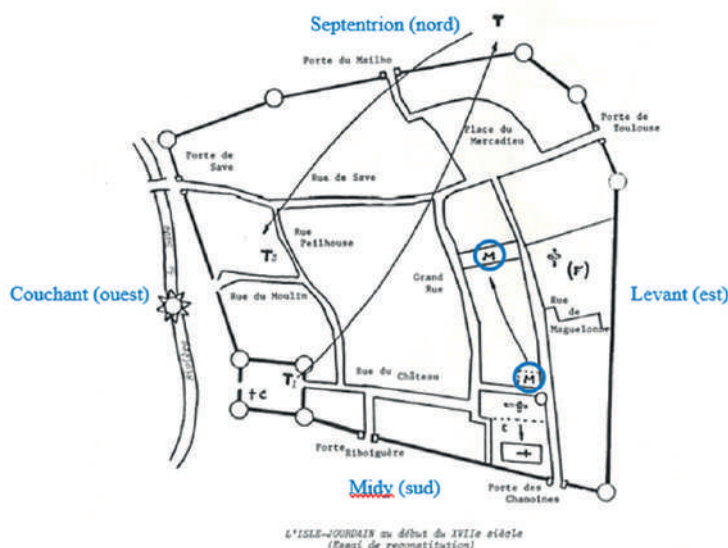
Un petit travail de paléographie plus tard voici ce qui est dévoilé : *caution de vente de l'ancienne maison de ville [...] du levant à la rue Maguelonne, du midy à autre rue d'entre la maison commune et l'église St Martin de Lisle et du couchant maison maître Thierry conseiller au secrétariat du roy en sa maison de Navarre et bise maison de maître Jean de Fargia licencier et advocat consenty par les consuls [...] pour la somme de 225 ecus sol de 60 sols pièce. En datte [...] du 9eme avril 1600. Retenu par maître Dupouilh notaire de la présente ville.*

Elle sera vendue au profit du syndic de la ville (composé de plusieurs notables élus et chargés des intérêts de la paroisse) car suite aux dégâts occasionnés à l'église lors du passage des troupes huguenotes, il fallut un lieu de culte temporaire pour les chrétiens de la commune.

La seconde bâtisse, qui accueillait déjà les conseils consulaires, appartenait à noble Jean de Lambès seign[eur] de Brax. Traversante, elle possédait 2 portes, une à chaque extrémité : l'une donnant sur la Grande rue l'autre sur la Rue Maguelonne.

Grâce au travail opéré en 1987 par le Groupe lisois de recherches archéologiques et historiques nous pouvons situer les 2 bâtiments comme suit :

**La suite de son histoire dans le prochain numéro des Nouvelles Lisoises...**



L'ISLE-JOURDAIN au début du XVIIe siècle  
(Essai de reconstitution)

C.- Chapelle du Château (Chapellette de 1304)  
E.- Collégiale St. Martin (détruite en 1580)  
T.- Emplacements successifs du Temple protestant : 1.- à l'origine 2.- En 1562 3.- En 1615  
F.- Couvent des Tertaires de St. François (1640)  
M.- Maison commune (démplacée en 1600)

*Cotes et sources des documents :*  
Archives départementales : ESUPPL 1243 –  
L'Isle était N°2 (1987)

**Le service archives remercie les personnes ayant déjà déposé une partie de leurs archives privées ; leurs dons sont une source précieuse pour la compréhension de l'évolution de notre territoire. Pour rappel, la commune se porte acquéreur de tout fond privé liés au territoire.**

# Règlementation : les bonnes pratiques

## Sécurité aux abords des écoles

La municipalité constate trop souvent des comportements qui peuvent représenter un danger pour les enfants aux abords des écoles. Elle invite donc chacun à redoubler de vigilance, en particulier en ce qui concerne le stationnement et la vitesse.

Il est essentiel de respecter les règles pour garantir la sécurité de nos plus jeunes.

## Pour une ville propre, adoptons les bonnes pratiques de gestion des déchets

Il est important de respecter quelques règles simples pour maintenir notre ville propre. Les déchets verts, par exemple, doivent être apportés à la déchèterie et leur brûlage est strictement interdit. Les déchets recyclables, quant à eux, sont collectés uniquement le jeudi et il est interdit de les déposer avant ou après cette date. Les déchets ménagers et recyclables doivent être déposés dans les containers appropriés, enterrés ou aériens, selon l'endroit.

**Un rappel important : les dépôts sauvages de déchets peuvent entraîner des amendes allant de 38 à 1 500 €.**

## Stationnement à L'Isle-Jourdain : gratuit, mais avec des règles à respecter

Le stationnement est gratuit dans la ville, mais certaines règles sont à suivre pour éviter les désagréments. Par exemple, le stationnement sur une place blanche est limité à sept jours maximum, au-delà, il est considéré comme abusif. En zone bleue, le stationnement est régulé du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Il est possible d'y stationner pour une durée d'1h30 en apposant un dispositif de contrôle.

Le plan de stationnement est consultable sur le site de la ville : [www.mairie-islejourdain.fr](http://www.mairie-islejourdain.fr)

*Toute infraction à la réglementation entraîne une amende de 35 €, et selon les circonstances, une mise en fourrière du véhicule.*

## Réduire les nuisances sonores

Pour préserver la tranquillité publique, un arrêté préfectoral encadre l'usage de certains appareils bruyants comme les tondeuses ou les perceuses. Leur utilisation est autorisée pendant les horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le samedi : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

*Respecter ces horaires permet de limiter les nuisances et de maintenir la paix dans notre environnement quotidien.*



## Occupation du domaine public

Si un besoin d'occuper le domaine public est indispensable pour des travaux, un déménagement ou autre activité, il est nécessaire de faire une demande auprès de la Police Municipale. Cette demande doit être effectuée au moins 15 jours avant l'événement. Les formulaires de demandes sont disponibles en ligne sur le site de la mairie ou directement au poste de Police.

## Objets trouvés ou perdus

Si vous trouvez ou perdez un objet, n'hésitez pas à contacter la Police Municipale, qui pourra vous aider à le récupérer ou à le restituer.

# Inauguration du chemin Encochebérôt : un pas vers un avenir durable

La municipalité a inauguré, jeudi 10 octobre 2024, le chemin Encochebérôt, un projet marquant pour le développement de la commune. Cet aménagement témoigne d'un engagement fort pour améliorer le cadre de vie des citoyens.

Lors de la réunion publique du 08 mars 2023, la participation active des habitants a permis de concevoir un chemin alliant sécurité, accessibilité et fonctionnalité. La sécurité des usagers est au cœur de ce projet, avec l'installation de passages piétons sécurisés et de dispositifs de réduction de vitesse, garantissant la protection des enfants, des aînés et des cyclistes.

La traversée du passage à niveau a également été modernisée, en collaboration avec la SNCF.



Une des grandes innovations de ce projet est la création d'une voie verte dédiée aux modes de déplacement doux, encourageant les transports alternatifs respectueux de l'environnement.



Les travaux, d'un coût total de 1 000 000 € TTC pour l'aménagement de la voirie, 245 000 € TTC pour l'amélioration du réseau pluvial et 130 000 € TTC pour l'éclairage public LED, ont été partiellement financés par une subvention de l'État à hauteur de 280 104 €.

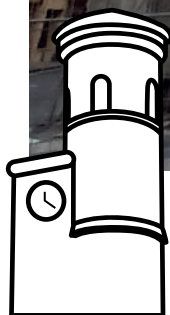
Lors de l'inauguration, Monsieur le Maire a tenu à remercier toutes les équipes ayant contribué à la réalisation de cet aménagement, notamment le bureau d'étude OTCE, CANA TP, Territoires d'Énergies du Gers, Bardes Sud-Ouest et le groupement CARRERE/EXEDRA. Leur travail acharné a permis de transformer ce projet en réalité, malgré les désagréments occasionnés durant les travaux.

« En inaugurant aujourd'hui le chemin Encochebérôt, nous valorisons non seulement notre environnement, mais nous construisons également une commune où il fait bon vivre », a déclaré le maire. Il a ensuite invité tous les riverains présents à profiter d'un moment de convivialité autour d'un buffet offert par l'entreprise Carrère/Exedra.

Cette inauguration représente une étape importante pour le futur de L'Isle-Jourdain, unissant les efforts de tous pour bâtir un avenir durable pour les générations à venir.







## Restauration de la Collégiale

### Phase 1 :

Les travaux de la phase 1 ont été terminés cet été, avec la réfection des toitures, la restauration du vitrail du transept Sud et celle des façades. Les échafaudages ont été enlevés, laissant apparaître une façade rénovée avec de « fausses fenêtres » et des menuiseries vertes pour recréer les portails latéraux originaux.

### Phase 2 :

Les travaux de la phase 2 ont également commencé cet été. Ils ont inclus le nettoyage, la réparation et l'application d'un badigeon sur les façades. Les menuiseries en bois ont été restaurées et repeintes. La corniche du frontispice occidental a été réparée avec du plomb pour éviter les infiltrations d'eau. Les vitraux ont été retirés pour restaurer les appuis en brique et ajouter des protections en plomb. La restauration des vitraux a aussi impliqué la mise à jour des protections grillagées. Le parvis a été réparé avec des pierres neuves, et les peintures de la tribune de l'orgue ont été restaurées.

### Phase 3 :

La phase 3 doit démarrer début 2025. Elle inclura la démolition d'un bâtiment annexe qui ne correspond plus à l'architecture d'origine. Cette démolition dégagera une meilleure vue du site. La statue de Sainte Germaine sera déplacée sur le parvis. La façade sera restaurée, et de « fausses fenêtres » seront ajoutées, comme dans la phase 1. L'ancien portail latéral ne pourra pas être rouvert, mais un « faux » accès sera créé pour préserver l'architecture. Les travaux incluront également la réfection des toitures et la restauration du vitrail du transept Nord.

Le chantier principal restera sur l'esplanade des Pyrénées pour limiter les perturbations autour de l'édifice.



# PLUi-H

**L**e Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat (PLUi-H) démarré en 2016 aboutira en 2025. Le fait majeur en 2024 est l'enquête publique réalisée au mois de septembre et qui a mobilisé un grand nombre de Lislois.

Ce nouveau document d'urbanisme, définit à l'horizon 2035, les grandes orientations de développement et d'aménagement à l'échelle des 13 communes de la Communauté de communes soit plus de 17 000 habitants.

Il a pour ambition de coordonner les stratégies de croissance en fonction des composantes individuelles des communes et de concilier attractivité, sobriété et solidarité pour un territoire agréable à vivre.



## Objectifs

Avec une croissance démographique estimée à + 1,8% par an, L'Isle-Jourdain pourrait accueillir jusqu'à 1 226 nouveaux logements, dont 307 sociaux, et 2 100 habitants supplémentaires.

## Orientations principales

Le PLUi-H doit soutenir un développement économique équilibré (1 emploi pour 3,4 habitants), maîtriser l'urbanisation pour préserver l'environnement, et favoriser la rénovation urbaine au sein du tissu existant pour limiter l'étalement urbain et préserver les terres agricoles.

## Enquête publique

L'enquête s'est tenue du 16 septembre au 18 octobre 2024, avec 360 contributions, dont 106 en ligne. À L'Isle-Jourdain, 100 demandes ont été adressées au maire depuis 2016, et des réponses personnalisées seront fournies.

## Nouveaux documents

Le plan de zonage redéfinit les zones urbaines et économiques, et les hameaux de plus de 10 habitations seront classés en zone urbaine. Le règlement devient homogène pour toutes les communes.

## Opposabilité

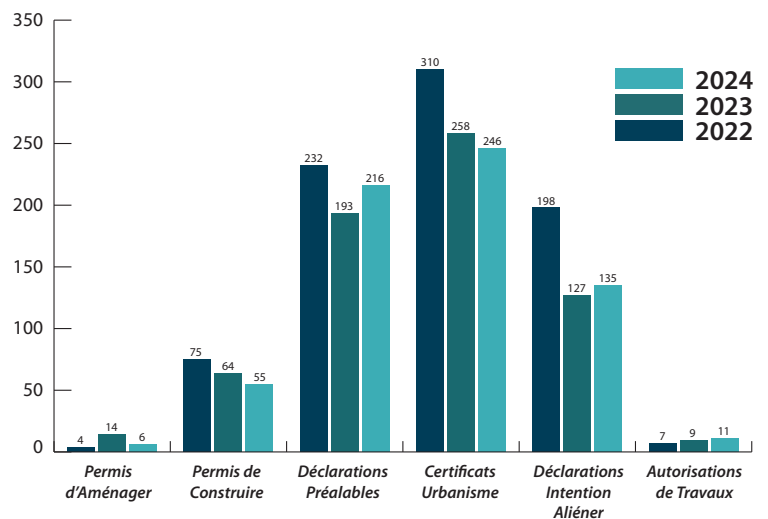
Le PLUi-H deviendra opposable en février 2025, facilitant ainsi l'instruction des demandes d'urbanisme.

# Récapitulatif des demandes d'urbanisme 2024

Les 6 permis d'aménager concernent la réhabilitation de l'ancienne décharge et cinq lotissements pour un total de 12 lots.

Les 55 demandes de permis de construire en 2024 concernent, en terme de logements, 22 aménagements de biens existants et 6 maisons individuelles. Le nombre de déclarations préalables reste stable et concerne notamment la pose de panneaux photovoltaïques en toiture (96/216), soit 44 % des dossiers.

Ces chiffres traduisent une volonté de maîtriser l'urbanisation et le développement de la commune.



## Opération rénovation des façades du centre-bourg



La commune de L'Isle-Jourdain s'engage activement dans la réhabilitation de son centre-bourg, en soutenant des projets d'envergure comme les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), mises en œuvre par la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine, ainsi que les campagnes de ravalement obligatoires.

Parallèlement, des actions sont menées pour la requalification du domaine public, dans le but d'améliorer la qualité de l'environnement urbain. Dans cette dynamique, la commune met également en place des aides incitatives pour encourager les travaux de ravalement de façades.

Ces interventions visent à revaloriser rapidement et de manière visible le patrimoine bâti, contribuant ainsi à transformer l'image des quartiers concernés. Ce processus devrait non seulement renforcer leur attractivité, mais aussi favoriser leur dynamisme auprès des habitants et des visiteurs.

# Echos des club sportifs lislois



## « L'effet JO »

L'année 2024 a été marquée par l'organisation des Jeux Olympiques en France et pour notre cité par le passage de la Flamme Olympique le samedi 18 mai.

Quelques associations ont confié leurs ressentis sur l'impact qu'ont pu avoir les Jeux Olympiques sur leur club :

« Le club enregistre plus de 10% de nouveaux membres cette année ! Difficile de dire si pour l'ensemble c'est lié aux JO mais je pense que pour les jeunes c'est vraiment l'effet JO que l'on devrait ressentir sur plusieurs années. » **Eric Boubert, président de Splach triathlon.**

« Net rebond pour le club : 123 licenciés en 2023/2024, 155 pour cette nouvelle saison. Les JO ont eu un grand impact sur les effectifs pour notre discipline » **Thierry Meersman, président du Judo Kadokan Club Lislois.**



« Nous notons une augmentation du nombre de licenciés de 13% avec un fort impact sur les plus jeunes : des babys aux U9 soit +207% ! Une nouvelle catégorie U7 a dû être créée. Le passage de la flamme olympique a vraisemblablement joué sur ces catégories car nous avons reçu beaucoup d'enfants de primaire sur le stand. » **Julie Dubernet, présidente du Handball Club Lislois.**

« Les Jeux Olympiques, combinés à l'offre sportive proposée par le Badminton Club Lislois, ont eu un impact significatif sur la croissance et la dynamique de notre club cette saison. Lors de la Fête du sport et de la culture le 7 septembre, tous

nos créneaux d'entraînement ont été rapidement remplis, ce qui nous a conduits à établir des listes d'attente face à l'afflux de demandes. Aujourd'hui, notre club compte 161 licenciés, un record depuis sa création. » **Cyrille Goeller, président du Badminton Club Lislois.**

« L'ASTTL enregistre une forte augmentation du nombre de licenciés, plus de 21% par rapport à l'année dernière, la performance des frères LEBRUN et Simon GAUZY aux JO de Paris 2024 y est évidemment pour beaucoup ! Nous notons une recrudescence de jeunes qui restent fidèles aux entraînements. Sur la seconde phase du championnat le club sera en capacité d'engager une 7<sup>e</sup> équipe. » **Jean-Louis Prost, secrétaire de l'association Tennis de Table Lislois.**

« Le nombre de licenciés est stable, la performance de l'équipe de France de rugby à 7 n'a pas eu d'impact, il faut souligner que le rugby fait partie de notre culture ! Depuis 4 ans, l'USL participe au championnat de France de rugby à 7 : les jeunes Lislois performant dans cette discipline particulièrement. » **Jean-Marc Henri, responsable du pôle jeune à l'USL.**

« L'impact est significatif chez les adultes pour notre club notamment des nouveaux arrivants ou des personnes qui avaient arrêté depuis plusieurs années. Les jeux paralympiques ont permis de mettre en avant que la discipline est ouverte à tous ! Le matériel a changé, il est plus adapté et donc plus accessible. Les JO et le passage de la flamme olympique ont ancré le tir à l'arc dans le paysage sportif lislois. » **Karine Gaffet, présidente de la Flèche Gasconne.**

Des Jeux Olympiques-Paris 2024 se dégage une augmentation des effectifs des clubs sportifs lislois qui se traduit au niveau global par 4 359 adhérents en 2023/2024 et aujourd'hui 5 024, soit une augmentation de 13%.



Crédit photo : Htracks

## Pumptrack : un nouvel équipement pour le plaisir de tous !

L'Isle-Jourdain, « Terre de Vélo » et labellisée « Ville active et sportive » poursuit son engagement pour le développement du sport pour tous sur son territoire, par la création d'un pumptrack attractif, au printemps 2025.

Ce nouvel espace, d'une superficie de 750 m<sup>2</sup> de piste, sera dédié aux passionnés de BMX, VTT, draisienne, trottinette et roller.

Sous l'impulsion du Conseil Municipal des Jeunes, cette initiative dynamique vise à enrichir l'offre d'activités de loisir de la commune. Situé stratégiquement sur la base de loisirs, à proximité du skate park, le pumptrack sera un lieu de rencontre et de pratique polyvalent et ludique pour tous les amateurs de glisse, quel que soit leur niveau, du débutant au plus confirmé et aussi un outil éducatif pour les associations locales.

Avec ses bosses, pentes et virages, cet équipement promet de devenir un véritable terrain de jeu favorisant ainsi la découverte et la pratique de nouvelles disciplines sportives. Accessible toute l'année, il s'inscrit parfaitement dans la volonté de la commune de favoriser l'accès aux activités sportives de plein air.

L'Isle-Jourdain continue ainsi de se positionner comme un acteur clé du développement du sport et des loisirs, en mettant à disposition des équipements modernes et adaptés aux besoins de ses habitants.



Crédit photo : Htracks

# Travaux d'entretien, régénération et modernisation des stades !

L'entretien des terrains enherbés au stade du Holl et au stade Fernand Lapalu a fait partie des grands chantiers 2024 lancés par la municipalité, cet automne. Ces travaux sont destinés à maintenir la qualité de l'aire de jeu pour la pratique du football et du rugby.

Concernant le football, les actions n'ont cessé de se multiplier. Les travaux de remise en état du terrain d'honneur ont été réalisés : un défeutrage en profondeur, suivi d'un sablage, d'une aération et d'un regarnissage de l'aire de jeu.

Ces interventions garantissent un terrain de jeu sûr et agréable pour les footballeurs de tous niveaux. La création d'un puits a permis d'améliorer le système d'arrosage existant grâce à l'installation d'une pompe immergée, d'un variateur de vitesse, d'une vanne by-pass et d'un programmeur moderne. Tout cela permet une gestion minutieuse de l'arrosage, optimisant ainsi la santé du gazon.

Le terrain d'honneur du Holl va être prochainement équipé d'un éclairage à projecteurs LED, dernière génération ; une initiative qui participe à la qualité de la pratique et qui témoigne de l'engagement de la municipalité en faveur du développement durable et de la réduction des coûts énergétiques.



Concernant le rugby, le terrain d'entraînement de rugby au stade du Holl a subi un véritable lifting. La municipalité a opté pour un resurfaçage en terre, suivi d'un ensemencement permettant de garantir une surface de jeu agréable et adaptée à l'entraînement. En parallèle, le terrain d'honneur du stade Fernand Lapalu a également bénéficié d'une attention particulière avec un sablage méticuleux et un nouvel ensemencement, offrant ainsi une aire de jeu de qualité pour les rencontres sportives.

Les amateurs de rugby pourront également se réjouir de l'installation d'un éclairage de dernière génération au terrain d'entraînement du stade Lapalu (prévue pour le premier semestre de 2025).

« Nous souhaitons offrir des installations modernes et durables, tant pour le plaisir des sportifs que pour le bien-être de notre environnement » souligne Bernard Tancogne, adjoint aux sports.

Côté salles, 2025 sera aussi l'année de la nouvelle salle de sports au groupe scolaire et de la réfection du sol de la halle des sports.





# Le Musée d'Art Campanaire a fêté ses 30 ans

Samedi 21 décembre 2024, le Musée d'Art Campanaire-MAC de L'Isle-Jourdain a soufflé ses 30 bougies dans une ambiance festive et conviviale. À cette occasion, l'établissement a ouvert ses portes gratuitement au public, offrant une journée mémorable aux passionnés d'art campanaire et aux curieux.

## Des visites guidées pour découvrir un patrimoine unique

De 10h à 12h et de 14h à 18h, les visiteurs ont pu déambuler à leur guise à travers les collections riches et variées du musée. Bruno, chargé d'accueil et guide conférencier, a captivé l'audience avec une visite guidée gratuite d'une heure, dévoilant les secrets des cloches et des sonnailles qui font la renommée du lieu.

## Un moment fort : la signature d'une convention d'amitié

À 16h, a eu lieu la signature d'une convention d'intention de relations d'amitié et de coopération entre le musée d'art campanaire de L'Isle-Jourdain et le musée de la cloche et de la sonnaille d'Hérépian, situé dans l'Hérault. Francis Idrac, Maire de L'Isle-Jourdain, Christine Pougalan, première adjointe à la mairie d'Hérépian, et Guy Pougalan, président de l'association Hérépian Patrimoine et Musée Campanaire, ont scellé ce partenariat prometteur. Cette alliance marque le début d'un échange enrichissant entre ces deux institutions dédiées à la préservation et à la valorisation du patrimoine campanaire.



## Une coulée de cloches spectaculaire

Le point culminant de la journée s'est tenu à 17h puisque Richard Salles, fondateur d'art renommé, a orchestré une coulée spectaculaire de deux cloches sur le parvis du musée. L'une des cloches est restée à L'Isle-Jourdain, tandis que l'autre a pris la direction d'Hérépian, renforçant symboliquement les liens entre les deux villes. Douze médailles ornées de la croix occitane ont également été réalisées, ajoutant une touche de prestige à cet événement unique.



## Un succès populaire

Le public a répondu présent en nombre, confirmant le succès de cette journée exceptionnelle. Petits et grands ont été séduits par l'ambiance chaleureuse malgré un temps maussade.

Avec cette célébration, le musée d'art campanaire réaffirme sa place centrale dans la valorisation du patrimoine et le rapprochement des cultures. Rendez-vous est pris pour les prochaines collaborations entre L'Isle-Jourdain et Hérépian, sous le tintement harmonieux de leurs cloches.

# Médiathèque municipale



## 7<sup>E</sup> ÉDITION DU VIDE D'OC

Le dimanche 29 septembre 2024 était LA date à ne manquer sous aucun prétexte pour vendre ses objets culturels (livres, CD, DVD, jeux de société...) afin de leur offrir une seconde vie ou alors pour acheter à petits prix de quoi se constituer une réserve personnelle de provisions culturelles.

La médiathèque avait, comme à l'accoutumée, la double casquette : d'une part, organisatrice de cette manifestation qui se tenait sur la place de l'Hôtel de Ville de 09h à 13h et d'autre part, point de vente aux côtés de

la trentaine de stands présents. Ce sont près de 450 livres qui ont été écoulés en quelques heures à peine. Ils avaient été préalablement retirés du fonds de la médiathèque pour faire place à de nouvelles acquisitions. Ces ouvrages, un peu abimés suite à une vie mouvementée faite d'emprunts et de retours, ont donc fait le bonheur de nombreux lecteurs et lectrices.

Rendez-vous pour la prochaine édition en 2025, d'ici-là il faudra faire face à un choix cornélien : faire du tri afin de soulager ses étagères ou alors installer une nouvelle bibliothèque pour accueillir ses futurs achats !

## TOULOUSE POLARS DU SUD

Pour la 16<sup>e</sup> édition de ce festival régional consacré au roman policier qui se déroulait entre le 11 et le 13 octobre 2024, la médiathèque a eu le plaisir de recevoir l'auteur catalan Aro Sáinz de la Maza.

« Le Bourreau de Gaudi », « Docile », « Les Muselés » ou encore « Malart », le point commun de ces quatre romans publiés chez Actes Sud réside dans le lieu où se déroule leur intrigue à savoir Barcelone, la ville natale de l'auteur, où il met en scène son personnage principal récurrent, Milo Malart, un flic qui ne se fie qu'à la science du détail qui cloche...

Une rencontre passionnante qui a attiré de nombreux hispanisants locaux et qui s'est conclue par une auberge espagnole évidemment !



## RENCONTRE AVEC DES MANGAKAS

Mercredi 09 octobre 2024, dans le cadre du dispositif départemental « mangagers » dont elle est partenaire, la médiathèque a eu la chance d'accueillir 2 mangakas français : Sylvain Ferret (scénariste) et Nevan (illustrateur), les auteurs de « L'Ombre de Moon » paru aux éditions Delcourt en mars 2024. Une belle opportunité pour la quinzaine de participants âgés de 12 à 17 ans qui ont pu découvrir la face cachée du métier de mangaka et s'initier aux techniques exigeantes du dessin de manga.



## ATELIER DESSIN MANGA

Pendant les vacances d'automne, un atelier de dessin manga a été proposé aux enfants de 8 à 12 ans, sur le thème de Dragon Ball. Les jeunes ont créé leurs propres dessins inspirés de Son Goku, avec les conseils de l'intervenante Myrtille Faget-Desqué.



## MOIS DU FILM DOC

Dans le cadre du Mois du film documentaire, la médiathèque a présenté « Vivant parmi les vivants » de Sylvère Petit. Ce film explore les relations entre l'homme et l'animal. Il a été suivi d'une rencontre avec l'éthologue Hélène Roche. La projection a attiré un large public et a saturé la salle du cinéma Olympia. Cette animation a été réalisée en partenariat avec la médiathèque départementale du Gers et le cinéma Olympia.



## SPECTACLE DE NOËL

Le 04 décembre, la médiathèque a proposé aux enfants le spectacle « Le Croqu'Noël » de la Compagnie Amapola, un spectacle musical et interactif, entre rebondissements comiques et instants oniriques qui a enchanté petits et grands avant les fêtes.

## AGENDA

Samedi 25 janvier à 17h30 : **Spectacle ado/adulte « Debout sous l'orage »** (Nuits de la Lecture).

Vendredi 14 février à 19h00 : **Lectures amoureuses pour la Saint-Valentin.**

Mercredi 19 février à 16h00 : **Spectacle jeunesse « Les Musiciens de Brême ».**

Vendredi 07 mars à 18h30 : **Conférence « Les pionnières de la Belle Epoque ».**

Samedi 08 mars à 17h00 : **Spectacle jeunesse « C'est mon poème »** (Printemps des Poètes).

Mercredi 30 avril à 10h30 : **Spectacle petite enfance « Filocha, le petit chat ».**

## Le Printemps des Poètes 2025 : une célébration « volcanique » de la poésie



Du 08 au 22 mars, L'Isle-Jourdain vibrera à nouveau au rythme du Printemps des Poètes, un rendez-vous incontournable pour tous les amoureux des mots et de la création. Cette année, le thème choisi est des plus captivants : « **La Poésie. Volcanique** », une invitation à explorer les éruptions créatives et les émotions bouillonnantes qui habitent les poètes.

Fièrement labellisée « Ville en Poésie », L'Isle-Jourdain s'illustre comme un lieu où les mots et l'art trouvent une place centrale dans la vie de la commune. Ce label témoigne de l'engagement de la commune à promouvoir la poésie sous toutes ses formes et à la rendre accessible à tous.

Pour cette édition 2025, le service culturel prépare un programme riche et varié, conçu pour éveiller la curiosité et l'imaginaire de tous : déambulation artistique, ateliers d'écriture, lectures et rencontres poétiques, balades poétiques, spectacles vivants, etc.

Tous les habitants, petits et grands, sont invités à prendre part à cette aventure poétique. Qu'ils soient passionnés d'écriture, amateurs de beaux vers ou simples curieux, le Printemps des Poètes est une occasion unique de découvrir ou redécouvrir le pouvoir des mots.

Le programme complet sera disponible prochainement.

# Une nouvelle cuisine centrale au service des élèves et de l'alimentation durable à L'Isle-Jourdain



Après des années d'attente, la ville de L'Isle-Jourdain inaugurerà, à la rentrée des vacances de février 2025, sa toute nouvelle cuisine centrale qui sera en capacité de produire 900 repas.

Ce projet moderne et ambitieux répond aux attentes des élèves, du personnel et des parents d'élèves, en plaçant la qualité et la durabilité au cœur de l'alimentation scolaire.

## UNE ALIMENTATION DURABLE ET LOCALE

La cuisine centrale s'inscrit dans une stratégie alimentaire ambitieuse, visant à promouvoir une alimentation équilibrée et respectueuse de l'environnement. La ville privilégie des denrées **brutes, locales et biologiques**, avec une attention particulière à la saisonnalité. L'objectif est d'intégrer davantage de fruits et légumes bio, de diversifier les apports en protéines et de proposer une **alternative végétarienne hebdomadaire**, en accord avec les attentes sociétales et environnementales actuelles.

Ce projet va au-delà de la simple préparation des repas : il constitue un levier de sensibilisation des enfants à une consommation responsable. Des **parcours pédagogiques** sont prévus, comprenant des ateliers de dégustation, des repas à thème et des visites de la cuisine, pour renforcer l'éducation au goût et lutter contre le gaspillage alimentaire.

## UN OUTIL ERGONOMIQUE ET INNOVANT

Avec une superficie de 200 m<sup>2</sup>, la nouvelle cuisine centrale a été conçue pour offrir un environnement de travail ergonomique et moderne à l'équipe composée de 8 agents, dirigée par le chef Thierry Lair. Ces derniers ont participé activement à l'élaboration du projet, partageant leur expertise et leurs besoins pour garantir des conditions de travail optimales.

De nombreux aspects techniques ont été pris en compte, notamment :

- Une **ambiance lumineuse** agréable,
- La **réduction des nuisances sonores** grâce à des équipements isolants et silencieux,
- Une **ambiance thermique maîtrisée** grâce à des diffuseurs d'air, des évaporateurs et un plafond filtrant,
- Une **gestion centralisée de la laverie** pour minimiser les efforts physiques.

Le matériel installé allie robustesse et performance, permettant l'utilisation de techniques innovantes comme la cuisson **basse température** et la **cuisson de nuit**, qui contribuent à une gestion énergétique responsable et à la maîtrise des coûts.

## UN PROJET MAÎTRISÉ ET AMBITIEUX

La réalisation de cet équipement a mobilisé un budget global de **850 000 € HT**, dont **500 000 € sont couverts par des subventions**. Cet investissement reflète l'engagement de la commune à offrir une restauration scolaire de qualité tout en respectant des contraintes budgétaires.

## UN MODÈLE DE RESTAURATION SCOLAIRE

La nouvelle cuisine centrale de L'Isle-Jourdain incarne un véritable engagement pour le bien-être des enfants et l'avenir de l'alimentation durable. En proposant une restauration exclusivement en liaison chaude et en mettant l'accent sur des produits locaux et biologiques, elle représente un modèle alliant **qualité, sécurité et respect de l'environnement**.

En intégrant des actions éducatives autour de l'alimentation, ce projet va bien au-delà du service quotidien des repas. Il contribue à éveiller la curiosité des élèves et à leur transmettre les valeurs d'une alimentation saine, responsable et durable. L'Isle-Jourdain confirme ainsi sa place parmi les communes pionnières en matière de restauration scolaire.

## Pourquoi une liaison chaude ?

Cette méthode garantit une préparation immédiate et une consommation dans des délais réduits, ce qui permet de conserver la fraîcheur, les saveurs et les qualités nutritionnelles des plats.

En revanche, ce choix exclut la possibilité de proposer des repas en liaison froide, comme le portage à domicile, pour des raisons sanitaires et qualitatives. La production en liaison froide nécessite des protocoles distincts, incompatibles avec les objectifs de la commune.

En se concentrant uniquement sur la liaison chaude, L'Isle-Jourdain assure un service parfaitement adapté aux besoins scolaires, tout en respectant les normes les plus strictes de sécurité alimentaire.



# Entrevue avec Thierry Lair, nouveau chef de la restauration scolaire à L'Isle-Jourdain

Thierry Lair, chef cuisinier de formation, occupe la fonction de chef de production de la future cuisine centrale. Il s'est prêté au jeu des questions-réponses afin de donner sa vision de ce projet ambitieux.



## Pouvez-vous résumer votre parcours professionnel ?

**Thierry Lair :** Après un bac professionnel au lycée du Pardailhan, j'ai travaillé dans des établissements prestigieux comme « Le Puits Saint-Jacques », où j'ai contribué à l'obtention de la deuxième étoile Michelin. J'ai ensuite été chef au « Deauville » à Blagnac, puis au restaurant « Les Oliviers » à L'Isle-Jourdain. Mon expérience s'est élargie à la cuisine collective chez « Airbus » et par des événements organisés par un traiteur. Enfin, j'ai passé six ans à « L'Échappée Belle » à L'Isle-Jourdain, où j'ai obtenu une note de 13/20 au « Gault & Millau » et participé à des initiatives valorisant les produits locaux.

## Pourquoi ce choix de la restauration scolaire après la gastronomie ?

**T.L :** J'ai choisi de mettre mon expertise au service des enfants. Ravir les papilles de 900 élèves est tout aussi gratifiant que de cuisiner pour des adultes. C'est un défi qui donne un véritable sens à mon métier. L'idée d'une cuisine centrale à L'Isle-Jourdain m'a séduit, à la fois pour le défi et l'opportunité de transmettre ma passion aux enfants.

## Pouvez-vous présenter le projet de la cuisine centrale prévu pour 2025 ?

**T.L :** Ce projet, porté par la municipalité et Madame Sainte-Livrade, adjointe au scolaire, vise à offrir une restauration scolaire de qualité, en phase avec des enjeux d'éducation au goût, de transition écologique et de lutte contre le gaspillage alimentaire. L'objectif est de proposer des repas locaux, sains, et bio, tout en sensibilisant les enfants à l'origine des produits et au travail des agriculteurs.

## Comment allez-vous intégrer les produits locaux et bio dans les menus ?

**T.L :** Mon équipe et moi travaillons avec la Chambre d'Agriculture pour sélectionner nos fournisseurs. Des visites à la ferme ont déjà permis aux enfants de découvrir d'où viennent leurs aliments. Nous dépasserons les exigences de la loi EGAlim en visant un approvisionnement à 100 % local et bio à terme.

## Quelle place laissez-vous à la créativité et à l'innovation dans les repas ?

**T.L :** Mon rôle est de garantir des assaisonnements justes, des cuissons maîtrisées, et des plats lisibles pour les enfants. Pas besoin de présentations extravagantes : les enfants veulent reconnaître ce qu'ils mangent. Je compte utiliser des techniques modernes, comme les cuissons basse température, pour préserver les saveurs et les qualités nutritives.

## Vous êtes enthousiaste à l'idée de partager votre passion avec les enfants. Comment cela va-t-il se concrétiser ?

**T.L :** Je souhaite transmettre ma passion par des ateliers culinaires, des interventions en classe pour présenter des produits ou raconter l'histoire de certains plats. Ces initiatives, en collaboration avec les enseignants et animateurs, visent à éveiller la curiosité et le goût des enfants.

## Un dernier mot pour les parents et la communauté ?

**T.L :** Je m'engage à offrir des repas équilibrés et savoureux, basés sur la saisonnalité et le respect des produits. Mon plus grand bonheur sera de voir les enfants sourire à la cantine !

# Végétalisation des quartiers

Des travaux de végétalisation ont récemment été réalisés dans plusieurs quartiers de la ville, dans le but d'embellir l'espace public et de favoriser la biodiversité.



Ainsi, l'avenue Charles Bacqué a vu l'agrément de ses colonnes enterrées par un espace végétal, tandis que le talus de l'église de Cassemartin a été aménagé avec un géotextile planté d'arbustes fleuris et de plantes vivaces adaptées aux terrains secs. Le boulevard Carnot, quant à lui, a bénéficié de la création d'un passage piétonnier qui relie la place Paul Bert, anciennement occupée par une galerie marchande, au reste de la zone. Dans le cadre de la première phase de travaux, le chemin du Pont Tourné a également vu l'installation d'une haie fleurie le long de l'aire de camping-cars. D'autres aménagements sont également en cours, comme la plantation de dix arbres sur le chemin d'Encochebérôt cet hiver et l'ajout de trois arbres au boulodrome. Enfin, une haie fleurie a été mise en place à l'école Anne Frank.

Pour le printemps à venir, plusieurs projets de végétalisation sont prévus. Parmi eux, le remplacement de trois arbres malades sur le boulevard de la Marne, accompagné de l'aménagement de leurs pieds d'arbres. Le lotissement Saint Agnets verra quant à lui la plantation d'arbres fruitiers, tandis que l'impasse de la Fontaine sera ornée de trois *lagerstroemias*, communément appelés lilas des Indes.

Parallèlement à ces travaux, un aménagement végétal est en réflexion pour le jardin du bâtiment Anna Marly, anciennement la perception. Ce projet est mené en collaboration avec des associations caritatives locales telles que le Secours Populaire, les Restos du Cœur et la Croix-Rouge, ainsi que leurs bénéficiaires et les bénévoles de l'association Lisle en Transition. Les agents municipaux travaillant dans ce bâtiment participent également à cette initiative.



## Passeport pour fleurir



Cette année encore, vous aurez la possibilité de fleurir votre devant de porte ou un espace du domaine public grâce au « **Passeport pour fleurir** ». La municipalité vous accompagne dans cette démarche de fleurissement de la ville.

Renseignements dans la rubrique « Actualités » du site de la ville. Le dépliant est également à disposition à l'accueil de la mairie.



# Rappel des règles d'affouage sur le bois de L'Isle à Bouconne



L'affouage est la possibilité donnée par le Code forestier à un conseil municipal de réserver une partie des coupes de bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants (chauffage).

La commune réalise chaque année une coupe d'entretien du bois de L'Isle. Une partie de cette coupe est réservée aux particuliers habitant L'Isle-Jourdain (affouage). Pour bénéficier d'une attribution de bois, il est nécessaire d'adresser un courrier à Monsieur le Maire.

Une attention particulière doit être portée à la candidature :

- Le bois est attribué par tranches de 10 stères par habitant. C'est un bois de l'année donc prévoir un temps de séchage d'environ 18 mois,
- Le bois est mis à disposition en 2 m de long, cependant le sciage, fendage, tronçonnage des bûches et la sortie du bois sont à la charge de l'attributaire,
- L'accès de la forêt est interdit en juillet et en août,
- Le respect des règles de sécurité est impératif (équipements de sécurité).

En cas de demandes supérieures au volume de bois disponible, la municipalité opérera un tirage au sort. Les bénéficiaires de l'année ne seront pas prioritaires l'année suivante. Les attributaires seront prévenus par courrier. À ce jour, le tarif d'un stère est de 32 euros.

## Économies d'énergies

Hausse des températures, sécheresses répétitives, épisodes météorologiques violents... Le climat change et oblige à repenser les modèles structurels de nos villes. Pour contribuer à relever le pari de l'adaptation climatique, la commune effectue chaque année des travaux de rénovation énergétique.

Au dernier semestre 2024, les combles de la mairie ont été isolés et un pilotage automatique du chauffage a été installé à l'école Anne Frank afin de programmer les horaires et les jours de chauffage.

Au club de tennis, c'est le club house qui a été rénové. Toutes les associations utilisant un bâtiment municipal ont reçu la fiche annuelle de consommation à afficher dans leurs locaux.



# Végétalisation, désimperméabilisation, L'Isle-Jourdain poursuit sa transition pour demain !



L'Isle-Jourdain s'engage dans un ambitieux projet de végétalisation et de désimperméabilisation des espaces publics, visant à améliorer le cadre de vie des habitants tout en renforçant la résilience face aux changements climatiques.

## Le plan-guide de végétalisation et désimperméabilisation : une vision à long terme pour un environnement durable

Suite à une concertation fructueuse, ce plan-guide est désormais finalisé. Il est le fruit d'un travail collectif grâce aux réunions publiques organisées à chaque étape de son élaboration. Le taux de participation aux réunions publiques était important (entre 70 et 100 personnes présentes à chaque réunion). Déployé sur le court, moyen et long terme, ce plan d'actions prévoit des interventions à plusieurs niveaux pour transformer les espaces urbains (boulevards, rues, places, écoles).

## La végétalisation de la rue de la République : un impact immédiat et à venir sur l'espace urbain

Les quartiers étant pris en charge au fur et à mesure de leur nécessaire réfection (ex. : les hauts du lac), la mairie souhaite maintenant s'occuper du corridor végétal reliant les trois espaces publics majeurs du centre-ville : place de l'Esplanade (rénovation de la collégiale), place de l'Hôtel de Ville et la place Gambetta. La place Gambetta a fait l'objet d'un aménagement cette année avec le réaménagement de la fontaine et la création d'un massif. En 2025, la mairie projette de planter deux nouveaux arbres pour créer de l'ombre sur les places de stationnement.

La municipalité a également pour projet de désimperméabiliser et végétaliser le long des façades de la rue de la République : l'artère commerciale reliant la place Gambetta et la place de l'Hôtel de Ville. Les travaux se concentreront sur la désimperméabilisation le long de certaines façades, de 30 à 50 cm, pour y installer des plantes basses et grimpantes. Les travaux sont prévus pour le premier semestre 2025.



## Place Saint-Bertrand : une entrée de ville sécurisée et végétalisée

Ce projet prévoit de réaménager l'entrée de L'Isle-Jourdain, côté Gimont et de sécuriser ce carrefour mais aussi de le végétaliser ainsi qu'une partie du boulevard de la Marne tout en créant du stationnement.

Les travaux sont prévus pour le premier semestre 2025.

## Une concertation avec les habitants pour des projets sur mesure

En parallèle, la mairie continue d'intégrer les habitants, les commerçants et les usagers dans la réflexion autour des espaces publics de demain.

Des consultations seront organisées tout au long du déploiement des projets pour recueillir les attentes et les idées des résidents. Les dispositifs « Passeport pour fleurir 2025 » et « Un jardin dans mon quartier » se poursuivent.

Ces premiers aménagements permettront de constater rapidement les bienfaits de ce projet, notamment en termes de fraîcheur, et d'esthétique, tout en favorisant la biodiversité en ville.



# Les Amis de Claude Augé et la dictée

La 22<sup>e</sup> édition de la Dictée de Claude a eu lieu le samedi 16 novembre et a réuni 85 candidats (70 seniors et 15 juniors).

Les jeunes ont ouvert la séance avec un texte dans lequel l'auteur avouait que, enfant, elle était nulle en orthographe. Les collégiens ont montré que, pour eux, ce n'était pas le cas !

Les adultes ont eu à réfléchir sur de nombreux cas particuliers et autres chausse-trappes. Un texte sans doute un peu difficile qui n'a donné lieu à aucun zéro faute. Dommage ! (Les auteurs ont promis d'en tenir compte pour l'année prochaine).

## PALMARÈS

Juniors, classe de 6<sup>ème</sup> :

1. Mayar KHOUJA
2. Capucine TARTEVET
3. Louise DUSSAC

Juniors, classe de 5<sup>ème</sup> :

1. Julie WUITHIER-ADAM
2. Théo FERRER

Juniors, classe de 4<sup>ème</sup> et lycée :

1. Luna CONSTANT
2. Simon WUITHIER-ADAM
3. Sophia CITRON

Seniors :

1. Véronique LOUAS
2. Cathy SAHUGUEDE
3. Isabelle PATRIARCA
4. Ghyslaine RODRIGUEZ
5. Françoise SERDOT

Seniors + :

1. Fabrice CHARRUT
2. Maryline BASSANO
3. Claudine TEYSSEDE
4. Françoise BONIN.

Au total, 28 prix ont été distribués. Les Amis de Claude Augé adressent leurs félicitations aux lauréats (mais aussi à tous les autres participants) avec une mention particulière à Luna CONSTANT qui, avec une demi-faute, obtient le meilleur résultat.

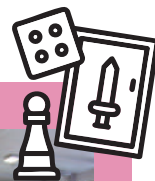
## Festival L'Islenjeux

Fort du succès du dernier festival, puisque l'association L'En-Jeux a comptabilisé plus de 1700 entrées, cette dernière travaille déjà à l'édition 2025.

Pour renouveler et enrichir ce remarquable événement, toutes les contributions sont les bienvenues (idées d'ateliers, partenariats...).



07 67 06 88 97 / [assolenjeux@yahoo.fr](mailto:assolenjeux@yahoo.fr)





# Foire de la Saint-Martin : une 47<sup>e</sup> édition couronnée de succès !

La foire de la Saint-Martin 2024 a une fois de plus rassemblé un large public. Pendant deux jours, les rues et le chapiteau installé sur la place de la mairie ont vibré au rythme des animations festives.

Dès les premières lueurs, samedi matin, environ 250 exposants étaient déjà installés. Artisans, producteurs, spécialistes de la gastronomie et stands en tout genre ont accueilli les visiteurs venus de toute la région.

L'ouverture officielle s'est déroulée devant la mairie en présence des élus et du comité des fêtes, organisateur de l'événement. Marylène Lando, présidente du comité des fêtes, a présenté les grands moments du week-end tout en remerciant la mairie, les membres de l'association, les exposants, les commerçants locaux, la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine et les sponsors.



Francis Idrac, Maire de la ville, a salué « l'énorme travail accompli » par le comité des fêtes et remercié « tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation ». Le député David Taupiac a insisté sur l'importance de soutenir les professionnels locaux et à mis en lumière l'impact positif de l'événement qui contribue à la dynamique locale.

Après ces discours, élus et membres du comité des fêtes ont visité les stands avant d'assister au vernissage du 23<sup>e</sup> Salon des Muses d'Europe au musée d'art campanaire. Ce salon présentait les œuvres de 30 artistes, dont 23 peintres et 7 sculpteurs.



Lors de la cérémonie d'ouverture, les élus et Mylène Marty, présidente des Muses d'Europe, ont procédé à la remise des prix : le prix de la ville a été attribué à Griet Deleener, le prix de la sculpture à Lionel Lescouzeres et le prix de la peinture à Michèle Lambert.

La foire de la Saint-Martin reste un rendez-vous incontournable dont la renommée n'est plus à faire, offrant une vitrine exceptionnelle aux artisans et producteurs locaux tout en créant un moment chaleureux de partage et de convivialité.



# Groupe Lislois de Recherches Archéologiques et Historiques



L'année 2024 a été pour l'association une année faste, avec la parution de deux ouvrages, fruits du travail de tous les membres.

Tout d'abord « *Moulins de L'Isle-Jourdain et de Gascogne Toulousaine* », enquête-recensement très complète et documentée, illustrée en couleurs, résultat d'un travail de longue haleine mené par Jean-Louis Hérisson et Alain Wojewodka. Ce dernier a présenté l'ouvrage le samedi 21 septembre à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, salle des mariages de la mairie. Qu'ils soient à eau ou à vent, les moulins ont, des siècles durant, marqué le paysage de nos contrées et joué un rôle essentiel dans la vie des hommes. Ils méritent de ne pas sombrer dans l'oubli et d'être sauvegardés.

Pour ne pas déroger à la tradition, le 34<sup>e</sup> numéro de « *Isle Etait* », est paru pour la Saint-Martin et l'association invite le public à le découvrir, ainsi que les « *Moulins* », au magasin Kalisté et à l'accueil du musée d'art campanaire.

Enfin, une stèle placée au rond-point d'Ictium, près de la caserne des pompiers, a été inaugurée dimanche 22 septembre dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Elle rappelle qu'en ces lieux se trouvent les origines de L'Isle-Jourdain, avec dans l'antiquité, la *Mutatio Bucconis*, puis au moyen âge, le village d'Ictium a disparu au milieu du 12<sup>e</sup> siècle et les habitants se sont installés sur le site de la ville actuelle.

## Un moment convivial au Club Renaissance

Le mercredi 18 décembre 2024, l'association a organisé un goûter convivial et festif, qui a rassemblé 98 participants. Cet événement marquant de la vie associative locale a été honoré par la présence de Monsieur le Maire, Francis Idrac, des conseillers départementaux du Gers, Madame Ducarrouge et Monsieur Larroque ainsi que Monsieur Barbaste, administrateur du Crédit Agricole de la ville.

Ce moment de partage a été rendu possible grâce à l'engagement de la municipalité de L'Isle-Jourdain qui a offert le goûter. Les participants ont pu déguster des douceurs variées dans une ambiance chaleureuse, marquée par des échanges amicaux et la joie de se retrouver en cette fin d'année.

Le Président du Club Renaissance a saisi cette opportunité pour exprimer sa gratitude envers le Crédit Agricole pour son soutien permettant d'équiper le bureau en matériel informatique. Il a également remercié la municipalité qui a procédé à la rénovation de la cuisine du club, un projet réalisé en régie. Cette amélioration significative permettra de renforcer les activités du club et de favoriser le bien-être des adhérents.



Monsieur le Maire, dans son discours, a souligné l'importance de soutenir les associations locales qui jouent un rôle essentiel dans la création de liens sociaux et l'animation de la commune. Il a également remercié les bénévoles pour leur dévouement et leur implication. Ce goûter au Club Renaissance a une nouvelle fois illustré l'esprit de solidarité et de convivialité qui caractérise L'Isle-Jourdain. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement, et rendez-vous en 2025 pour de nouveaux moments de partage !



## Deuxième Ronda des Coudous

**N**ouvelle journée riche en émotion, malgré des conditions météorologiques incertaines, les participants à cette deuxième édition du 1<sup>er</sup> septembre dernier étaient nombreux au départ du stade Fernand Lapalu :



- 09h30, départ du trail du 17 km pour les 91 coureurs,
- 10h00, départ du trail du 10 km pour les 139 coureurs,
- 10h05, départ de la marche de 7 km pour les 60 participants,
- 11h30, départ de la course enfant pour 40 participants.

Une fois tout le monde arrivé, bien que souvent très sale, et bien chargé de cette boue généreuse, tout le monde avait le sourire autour d'un ravitaillement bien mérité, accompagné d'excellents magrets de canard.

Des félicitations sont adressées à tous les participants et surtout aux 50 bénévoles pour l'organisation et l'ambiance appréciée de tous, tout au long des parcours.

Grâce à cet événement, un chèque a été fait à l'association Owennwarriorsteam, afin d'aider le quotidien du petit Owenn, atteint d'une tumeur.

## Comité de jumelage Italie

L'année 2025 marquera le 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec la ville de Motta di Livenza. Pour célébrer cet événement, un grand week-end festif est prévu en juin, avec la participation d'une importante délégation venue d'Italie.

En préparation de cet événement, une vente de gâteaux et une tombola ont été proposées lors de la foire de la Saint-Martin. Les lots, gracieusement offerts par les commerçants locaux, ont contribué au succès de cette initiative. L'association exprime sa profonde gratitude envers ces partenaires pour leur soutien. Par ailleurs, le stand sera de nouveau présent lors du marché hebdomadaire du samedi. Les membres y accueilleront le public pour présenter les activités de l'association et proposer des gâteaux savoureux élaborés selon les recettes traditionnelles italiennes.



Tout au long de l'année, le Comité de Jumelage-Italie organise diverses activités telles que des conférences, concerts, projections de films, conversations et voyages. Le samedi 8 mars, un événement particulier aura lieu à l'espace Pierre Lasserre du musée : un concert de la chorale parisienne « Sono Solo Canzonette ». Celle-ci interprétera un répertoire varié de chansons populaires italiennes, pour le plus grand plaisir des mélomanes.

# Filet de dorade cuit à l'unilatéral, compotée de poireaux, purée de Vitelotte et sauce Bercy



## INGRÉDIENTS

- 2 belles dorades (ou un filet par personne)
- 1 kg de poireaux
- 400 g de pommes de terre Vitelotte
- 400 ml de crème liquide
- 3 échalotes
- 100 ml de vin blanc sec
- Graines d'anis vert
- Sel, poivre, huile d'olive



## PRÉPARATION PRÉLIMINAIRE

### 1. Préparer les légumes :

- Laver les poireaux, séparer les blancs des verts.
- Ciseler les blancs et tailler les verts en tronçons.

### 2. Préparer les échalotes :

- Éplucher et émincer finement les échalotes, en gardant les chutes.

### 3. Préparer le poisson :

- Écailler et vider les dorades, lever les filets, désarêter soigneusement et conserver les carcasses.
- Réserver les filets au frais.

### 4. Infuser la crème :

- Faire chauffer 100 ml de crème liquide avec une cuillère à café de graines d'anis vert.
- Laisser infuser hors du feu.



## CUISSON

### 1. Préparer le fumet de poisson :

- Dans une casserole, mettre 1 litre d'eau, les carcasses de poisson, les verts de poireaux et les chutes d'échalotes.
- Saler, porter à ébullition, puis laisser frémir 20 minutes.
- Filtrer le fumet à travers une passoire fine. Réserver le liquide et jeter la garniture.

### 2. Réaliser la sauce Bercy :

- Faire suer les échalotes dans une casserole avec un filet d'huile d'olive et une pincée de sel.
- Ajouter le vin blanc et laisser réduire à sec.
- Verser 500 ml de fumet de poisson et 100 ml de crème.
- Faire réduire, mixer, puis passer au chinois étamine.
- Rectifier l'assaisonnement et, si nécessaire, lier avec un peu de maïzena ou un roux.

### 3. Préparer la purée de vitelotte :

- Faire cuire les pommes de terre vitelotte en robe des champs dans une casserole d'eau salée.
- Une fois cuites, éplucher et écraser les pommes avec 100 ml de crème liquide.
- Rectifier l'assaisonnement et réserver au chaud.

### 4. Préparer la compotée de poireaux :

- Faire suer les blancs de poireaux avec un filet d'huile d'olive et une pincée de sel.
- Quand l'eau de végétation s'est évaporée, ajouter la crème infusée à l'anis vert.



**Conseil du chef :** pour renforcer le goût de l'anis vert, ajouter une petite touche de Ricard à la compotée en fin de cuisson (ne jamais faire ça dans une cantine scolaire !).

- Laisser réduire jusqu'à ce que la crème enrobe les poireaux. Rectifier l'assaisonnement et réserver au chaud.

### 5. Cuire les filets de dorade :

- Faire chauffer une poêle avec un filet d'huile d'olive.
- Déposer les filets de dorade assaisonnés côté peau et les faire cuire à l'unilatéral (uniquement côté peau), jusqu'à ce qu'ils soient bien croustillants et que la chair prenne une couleur nacré.



## DRESSAGE

1. Dans chaque assiette, disposer une portion de compotée de poireaux.
2. Ajouter une quenelle de purée de pommes de terre vitelotte.
3. Déposer délicatement le filet de dorade côté peau visible.
4. Napper avec la sauce Bercy.



## Suggestions et accords

- Cette recette peut être réalisée avec un autre poisson, comme le bar ou le saumon.
- Servir avec un vin blanc sec et fruité, comme un Côtes de Gascogne Rencontre du domaine Laguille.



POUR 4 PERSONNES





Fête du sport et de la culture  
Samedi 07 septembre



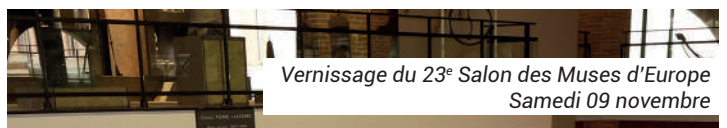
Spectacle sons et lumières  
Mercredi 18 décembre



La Dictée de Claude  
Samedi 16 novembre



Concert de la Sainte Cécile  
Vendredi 22 novembre



Vernissage du 23<sup>e</sup> Salon des Muses d'Europe  
Samedi 09 novembre



Cérémonie commémorative de l'Armistice  
Lundi 11 novembre



### BIENTÔT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Lors du débat d'orientation budgétaire nous avons fait part de nos remarques notamment la nécessité :

- d'une réelle stabilité de la fiscalité locale directe. La taxe foncière a encore augmenté de 16 % au cours des trois dernières années. L'Isle-Jourdain figure parmi les communes françaises où le taux de taxe foncière est le plus élevé en France (18<sup>e</sup> position sur près de 35 000 communes !).

- d'une vraie maîtrise des charges. Les dépenses de fonctionnement par habitant corrigées de l'inflation ont augmenté de 15 % de 2020 à 2024.

- d'une réduction significative de la dette qui reste deux fois supérieure aux communes de taille comparable. Il nous paraît indispensable que les chiffres présentés en séance soient loyaux et sincères. Sur l'analyse de la dette consolidée il manquait pas plus de 8 millions d'euros (17,2 M€ annoncés fin 2023 contre 25,7 M€ selon chiffres publiés par la Direction des Finances Publiques, organe de tutelle et de contrôle des collectivités).

- d'un réel soutien aux associations avec une indexation des subventions sur l'inflation et une avancée dans l'objectivation des critères.

- d'un programme d'investissements adapté aux ressources de la commune et non aux échéances électorales. Les investissements ont été en moyenne de 2,3 M€ par an de 2020 à 2023, soit 25 % de moins que les communes de taille comparable. Pour 2024 et 2025 on passerait à plus de 6 M€ d'investissements annuels. Quid de l'endettement ? Cela fera beaucoup d'inaugurations en 2025 et 2026... Y aurait-il des élections ?

Par ailleurs nous regrettons l'absence de volonté pour la culture, la gestion de l'eau et des déchets, le mauvais état général de la voirie, une écologie contradictoire (projets de végétalisation de centre-ville et on continue à faire des lotissements, véritables fous de demain, par exemple).

*Les élus de « Demain Ensemble » : E. Bizard, D. Bonnet, D. Coste, V. Furlan, G. Cohen, E. Mariette, D. Petrus*

#### Rappel des règles applicables aux tribunes libres :

Conformément à l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la tribune libre est un espace d'expression ouvert aux groupes d'élus, mais elle doit respecter le cadre légal, notamment :

- La véracité des faits avancés, pour éviter toute désinformation
- L'interdiction de propos diffamatoires, injurieux ou contraires à l'ordre public

Le directeur de la publication, veille à ce que les informations diffusées dans la gazette respectent ces principes afin de garantir une information claire, loyale et fidèle aux administrés.

Les chiffres avancés dans la tribune ci-dessus, notamment concernant la dette consolidée de la commune, ne correspondent pas aux données officielles issues des documents budgétaires.

Pour rappel, la dette consolidée de la commune de L'Isle-Jourdain s'élève à 13 062 255 € au 31 décembre 2024, conformément aux chiffres validés dans les différents comptes administratifs et budgets primitifs. Ces informations sont disponibles et consultables auprès des services municipaux. Par courrier, en date du 9 décembre 2024, la Direction des Finances Publiques a confirmé l'exactitude des chiffres fournis par la collectivité. Par ailleurs, un courrier en date du 13 janvier 2025 a été adressé aux auteurs de la présente tribune afin de leur demander de rectifier les chiffres erronés avancés. Ce courrier n'a pas reçu de suite favorable.

### RENFORCER LES COLLECTIVITÉS LOCALES : UN IMPÉRATIF POUR L'AVENIR

Dans un contexte marqué par des incertitudes et des défis multiples, par une instabilité gouvernementale grandissante, les collectivités locales jouent un rôle central dans la vie quotidienne de nos concitoyens. Ces piliers de la proximité sont les premiers à agir face aux crises – qu'elles soient économiques, sociales ou climatiques. Pourtant, leurs moyens sont aujourd'hui mis à rude épreuve.

Les collectivités locales garantissent la proximité et la solidarité. Elles assurent des services publics essentiels, soutiennent l'économie locale et accompagnent la transition écologique. Cependant, les restrictions budgétaires annoncées compromettent ces efforts et limitent notre capacité à investir dans des projets indispensables.

Malgré ces défis, les collectivités locales innovent et restent résilientes. Elles se mobilisent pour répondre aux besoins des habitants, en particulier les plus vulnérables. Il est urgent de reconnaître leur importance et de renforcer leur soutien. Réinvestir dans les territoires, c'est investir dans l'avenir.

Enfin, nous exprimons notre solidarité avec Mayotte, qui fait face à des conditions de vie difficiles. Nous appelons à des actions concrètes pour accompagner ce territoire et garantir un avenir meilleur à ses habitants. Tous les départements de la République méritent le même engagement.

L'avenir de nos territoires est l'affaire de tous. Soutenir les collectivités locales, c'est renforcer le lien social, encourager l'innovation et construire une société plus solidaire et durable.

*Les élus de « Continuons ensemble »*

**Cette rubrique « Expression libre » est réservée aux conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition pour le débat citoyen et républicain.**

**Le maire n'est aucunement responsable des propos tenus dans cette rubrique.**

## Naissances

(parution soumise à autorisation des parents)

### Juin

Lili LASSERRE  
Marie CACHOLA

### Juillet

Battitta WILLEMSE

### Août

Giovanni FOULON  
Ayaan CREN  
Mattéo AMI  
Lilas GACHET  
Léandre PEREZ  
Meï SIVONGKHAM.

### Septembre

Élie SELOSSE  
Héloïse BIANNE DUCASSE

### Octobre

Marius PORTES DAVEZAC  
Shainys GBOTOUNOU ROUZES  
Aliénor RENAUD BLANC-FONTENILLE  
Sarah ARPAÏA  
Maëlle BIWONGO GABANELLE

### Novembre

Samy GADACHA  
Malala MOYENGA



## Mariages

(parution soumise à autorisation des époux)

### Juin

Mathilde REDIN & Romain LAFFAILLE  
Inès HERNANDEZ & Denis LLOBELL  
Anaïs AGOSTINIS & Lucas GUILMOT

### Juillet

Pauline VABRE & Baptiste BOUQUET

### Août

Manon BÉGUÉ & Jonathan PHILIPPE

### Septembre

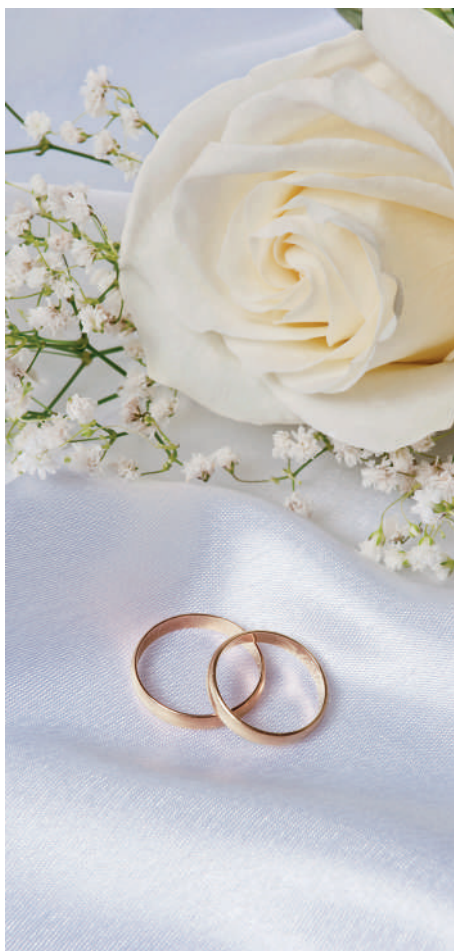
Laurie VIDAL & Rémi CASSÉ

### Octobre

Mélanie GIRAULT & Arnaud LATCHE  
Zineb FARAJI & Sylvain DELPUCH

### Novembre

Léa BENES & Benjamin VERA-TRALLERO



## Décès

### Mai

Thierry FALIÈRES

### Juin

Jacques BRISSET  
Sabine CHARLES  
Augusto FERNANDEZ DOMINGUES  
Lionel JOUET  
Dimitri NARTOFF  
Josiane DECORMEILLE  
Gisèle ANTOINE  
Madeleine BLAYE veuve LARRIEU  
Moïz RASIWALA

### Juillet

Geneviève DUBOEUF veuve BOISSON  
Marie CHINELLATO veuve VIVIAN  
Aimé LAÏLLE

### Août

Robert SAURE  
Henriette CAUQUIL veuve RADEGONDE  
Denise VILLAIN veuve BARBARAS  
Jean ALQUIÉ  
Hubert GRÉSILIÈRES  
Gérard SOUREIL  
Jean-Claude CHRISTINA  
Alain DUMONT  
Pierre DUPOUY

### Septembre

Jean BAZZO  
Patrick TERRIÉ  
Claude DUPONT  
Christiane FLORENTIN épouse BADIN  
Sylviane REMIGNON épouse FERNANDEZ  
Raymond LACAZE  
Christian GIRARD  
Marie-Jeanne MAURICE épouse MIEGEVILLE  
François ROUCOLLE  
Liudmyla NAYKO épouse ANANIICHUK  
Simonne BLAYE veuve LASSERRE  
Stéphanie SITTER veuve DUFOREST  
Christian RUIS

### Octobre

Raymond PERRUCHO  
Valérie SEGRET épouse PIFFETEAU  
Solange BOURREC veuve ADER  
Primo DE NARDI  
Jean-Jacques SEGUIER  
Josette MALET veuve ESCALLE  
Georges MIEGEVILLE  
Léopold CASTAING  
Paule LASSERRE veuve COSTE

### Décembre

Cécile VITROC  
Angèle DORBES THULLIEZ  
Maryvonne TOUFFET veuve RIVAIL  
Charles PIOGER  
Henri COURREGE  
Pierre FEDON  
André ESPARSEIL

**01 FÉVRIER - 20H30**

**LOTO DE L'APEL DU CLOS FLEURI**

Salle polyvalente

**01 FÉVRIER - 20H30**

**D'AMOUR, DE FOLIE ET DE MORT**

MJC La Maisoun

**08 FÉVRIER - 21H00**

**LOTO DU HOCKEY CLUB LISLOIS**

Salle polyvalente

**09 FÉVRIER**

**MATCH USL - GRIISSAN**

Stade F. Lapalu

**13 FÉVRIER - 19H30**

**ATELIER CLIMAT '2 TONNES'**

MJC La Maisoun

**15 FÉVRIER - 20H30**

**LOTO DU FOOTBALL CLUB LISLOIS**

Salle polyvalente

**15 > 29 FÉVRIER**

**28° OPEN DE TENNIS**

**16 FÉVRIER**

**RENCONTRE SPORTIVE USL**

Stade F. Lapalu

**20 & 21 FÉVRIER - 14H30 > 19H00**

**DON DU SANG**

Salle polyvalente

**22 FÉVRIER - 09H00 > 14H30**

**CONCOURS DE PÉTANQUE**

**01 & 02 MARS**

**FESTIVAL L'ISLE ENJEUX**

Salle polyvalente

**02 MARS - 14H30**

**CONCOURS DE PÉTANQUE**

**08 MARS - 14H30**

**RENCONTRE TENNIS DE TABLE**

Salle polyvalente

**08 MARS - 20H30**

**LOTO DE LA PÉTANQUE LISLOISE**

Salle polyvalente

**08 MARS - 20H30**

**DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR**

MJC La Maisoun

**08 AU 22 MARS**

**PRINTEMPS DES POÈTES 27° EDITION**

Thème : la poésie volcanique

**15 MARS - 14H00**

**LOTO DU CLUB RENAISSANCE**

Salle polyvalente

**15 MARS - 21H00**

**DIFFUSION MATCH FRANCE ECOSSE**

Stade F. Lapalu

**15 MARS > 30 AVRIL**

**EXPOSITION 4 REGARDS SUR L'ART**

Espace Pierre Lasserre

**19 MARS - 11H**

**CÉRÉMONIE DU 19 MARS 1962**

Rassemblement devant la mairie

**21 MARS - 19H30**

**FRESQUE DES NOUVEAUX RÉCITS**

MJC La Maisoun

**23 MARS**

**CONCERT DE PRINTEMPS**

Salle polyvalente

Société Philharmonique et école de musique

**26 MARS - 19H30**

**PARCOURS VOCAL #3**

MJC La Maisoun

**29 MARS - 12H00**

**RENCONTRE TENNIS DE TABLE**

Salle polyvalente

**02 AVRIL - 19H30**

**PARCOURS VOCAL #3**

MJC La Maisoun

**05 AVRIL - 18H00**

**SOIRÉE PRINTEMPS POÉTIQUE**

MJC La Maisoun

**06 AVRIL - 09H00 > 20H00**

**BATTLE HIP-HOP**

Salle polyvalente

**09 AVRIL - 19H30**

**PARCOURS VOCAL #3**

MJC La Maisoun

**12 AVRIL - 20H30**

**LOTO DU FOOTBALL CLUB LISLOIS**

Salle polyvalente

**13 AVRIL**

**JEUX GONFLABLES**

Salle polyvalente

**16 AVRIL - 19H30**

**PARCOURS VOCAL #3**

MJC La Maisoun

**17 & 18 AVRIL - 14H30 > 19H00**

**DON DU SANG**

Salle polyvalente

**20 & 21 AVRIL**

**CHASSE AUX ŒUFS**

Base de loisirs

**27 AVRIL - 14H00**

**LOTO DU CLUB RENAISSANCE**

Salle polyvalente

**30 AVRIL - 10H45**

**CÉRÉMONIE DE LA DÉPORTATION ET DU SOUVENIR**

Rassemblement devant la mairie

**30 AVRIL - 19H30**

**PARCOURS VOCAL #3**

MJC La Maisoun

**03 MAI**

**WINGS FOR LIFE**

Base de loisirs

**03 MAI - 12H00**

**RENCONTRE TENNIS DE TABLE**

Salle polyvalente

**03 MAI - 20H30**

**DUO G. LOPEZ ET M. GRANCELLI**

MJC La Maisoun

**07 MAI**

**CHALLENGE STÉPHANE MARTIN**

Terrain d'entraînement

**08 MAI - 10H15**

**CÉRÉMONIE DU 08 MAI 1945**

Rassemblement devant la mairie

**17 MAI - 14H00**

**GRATIFÉRIA ET TROC PLANTES**

MJC La Maisoun

**17 MAI - 14H30**

**RENCONTRE TENNIS DE TABLE**

Salle polyvalente

**23 & 24 MAI - 19H00**

**LA MAISOUN EN FÊTE**

MJC La Maisoun

**24 MAI**

**CONCOURS DE PECHE**

Base de loisirs

**24 MAI**

**JOURNÉE PORTES OUVERTES D'API**

Salle polyvalente

**24 MAI**

**TOURNOI DU PONT TOURNÉ**

Stade F. Lapalu et stade du Holl

**24 MAI - 14H30**

**CONCOURS DE PÉTANQUE**

**29 MAI > 01 JUIN**

**CONCOURS DE PECHE**

Base de loisirs